

Publié le 14 janvier 2016

Reconversion des friches polluées : l'Ademe lance un appel à communications

Dans le cadre de la 5e édition des Journées techniques nationales « Reconvertir les friches polluées » qui auront lieu les 28 et 29 mars 2017, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) lance un appel à communications. L'objectif est d'accompagner les acteurs publics et privés dans la conduite de leur projet d'aménagement et de développement sur foncier dégradé. Une belle occasion de faire valoir le savoir-faire des Epl !

La **reconversion des friches** constitue un véritable enjeu pour l'aménagement durable des territoires. Les **Journées techniques nationales** sont l'occasion de faire un point d'avancement sur les démarches, méthodes, outils disponibles et de partager les retours d'expérience et les bonnes pratiques des opérateurs de terrain.

Dans ce cadre, l'**Ademe** lance un **appel à communications** pour tous les acteurs intervenant sur la reconversion des friches, que ce soit en amont dans la planification ou dans la conduite de projets opérationnels. Cet appel permettra au **comité de pilotage**, dont la Fédération fait partie, de sélectionner les présentations qui feront l'objet d'une communication orale lors de ces journées.

Les propositions de communications devront s'inscrire dans l'un des **6 thèmes suivants** :

Thème 1 - Anticiper la prise en compte des friches dans la planification/programmation
Thème 2 - Conduire un projet global de reconversion de friches
Thème 3 - Gérer les terres excavées
Thème 4 - Développer des usages alternatifs à la construction et/ou des usages transitoires
Thème 5 - Financer les projets
Thème 6 - Dispositif « tiers demandeur ».

La Fédération invite ses adhérents à répondre à cet appel avant le **15 avril 2016**, date de clôture.

Télécharger la [fiche de candidature](#).

À télécharger

- [aap_friches_polluees.pdf](#)
- [fiche_candidature_friches.docx](#)

Par Margaux FIX